

Jeudi 5 février 2009

L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG EN FÊTE !

CONFÉRENCE DE PRESSE

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Cérémonie d'inauguration de l'Université de Strasbourg Jeudi 5 février 2009

Palais Universitaire

Dossier de presse

Sommaire

L'Université de Strasbourg : enjeux et défis

Opération campus

Futurs étudiants : les rendez-vous

Le site internet de l'Université de Strasbourg est en ligne

Fondation de l'Université de Strasbourg : soutenir l'université aujourd'hui, fonder la société de demain

Communauté urbaine de Strasbourg : L'université unique, un enjeu pour le développement de Strasbourg et de son agglomération

Le soutien du Conseil général du Bas-Rhin à l'enseignement supérieur et à la recherche

La Région Alsace et l'Université de Strasbourg

L'université de Strasbourg : enjeux et défis

Depuis le premier janvier 2009 l'Université de Strasbourg est une réalité. Cette création est le fruit d'un long travail et de l'implication de tous. Se rattachant à une tradition historique remontant à 1538 (création du Gymnase protestant) et 1621 (fondation de l'université de plein exercice), héritière des acquis des universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman, elle regarde aujourd'hui avec confiance vers l'avenir. Elle renoue ainsi avec sa tradition pluridisciplinaire, humaniste et rhénane. Elle a inscrit dans ses statuts ses principales ambitions :

- la pluridisciplinarité : la réunion des 3 universités de Strasbourg en une seule entité sera un atout unique pour les étudiants en termes de diversité disciplinaire et thématique. Elle sera une réponse aux problématiques scientifiques et sociétales actuelles qui sollicitent les compétences coordonnées de spécialistes de plusieurs disciplines.

- l'identité européenne : l'identité européenne de l'Université de Strasbourg s'appuie largement sur la singularité de son histoire, sa position géographique dans un environnement transfrontalier et son engagement dans des réseaux universitaires européens.

- l'ouverture : la nouvelle université affirmera et mettra en oeuvre son ouverture à la Cité tant dans le domaine culturel que dans celui de la culture scientifique et technique, avec l'objectif de rapprocher le citoyen du monde scientifique et culturel. Elle intensifiera son ouverture vers le monde socio-économique pour favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants et la valorisation de sa recherche.

- la dimension internationale : la mise en commun des compétences et des qualités des trois universités, de leurs patrimoines scientifique et culturel reconnus a pour ambition de placer l'Université de Strasbourg parmi les grandes universités reconnues au niveau international.

Près de 42 000 étudiants dont plus de 20% d'étudiants étrangers, plus de 5 200 personnels forment aujourd'hui une communauté dynamique et diverse qui, en s'appuyant sur une recherche de pointe en collaboration forte avec le CNRS, l'INSERM et l'INRA, couvre tous les champs du savoir.

Notre université doit aujourd'hui relever deux types de défis. Le premier est de faire en sorte que chaque membre de la communauté universitaire, qu'il soit étudiant, enseignant ou chercheur, qu'il exerce une fonction administrative, technique ou d'expertise, trouve sa place au sein de l'Université de Strasbourg. Le deuxième défi est de répondre à un contexte en pleine mutation au niveau national, et d'affirmer notre place au niveau international, en nous appuyant sur notre spécificité européenne.

Contact presse :
Muriel Aubeneau
Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27
aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr

Opération Campus

Le site universitaire de Strasbourg a été sélectionné en mai 2008 pour bénéficier d'une « Opération campus », ainsi que 5 autres universités. Dans le cadre de cette opération, des financements exceptionnels seront mobilisés pour la rénovation des campus universitaires.

A Strasbourg, cette opération vient en appui de la création de la nouvelle université. Elle doit participer à la réalisation de son ambition : atteindre l'excellence scientifique à l'échelle mondiale, être positionnée comme une référence au niveau européen.

Les opérations inscrites par l'Université de Strasbourg dans l'Opération Campus sont bien sûr en cohérence avec un plan général de restructuration et de rénovation des campus strasbourgeois. Ce plan est financé, soit directement par l'Université, les grands organismes de recherche ou le CROUS, soit par les collectivités territoriales dans le cadre du contrat de plan état-région. Le coût de mise en œuvre de ce plan général est estimé à 670 millions d'euros. 288 millions sont demandés dans le cadre de l'Opération Campus. La hauteur de l'investissement consenti par l'Etat permettra de dégager des priorités dans la liste des projets.

Liste des projets inscrits à l'opération campus :

- Restructuration de la faculté de médecine (démolition-reconstruction du bâtiment de médecine légale)
- Création d'un nouveau lieu de vie étudiante sur le site de l'hôpital
- Requalification de la tour de chimie après déménagement de la Faculté de chimie à l'Institut Le Bel
- Extension de l'Institut de Science et Ingénierie Supramoléculaire (ISIS)
- Aménagement d'un insectarium et d'une animalerie aux normes sur l'emplacement d'anciennes animaleries de l'Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire
- Mise aux normes énergétique de la faculté de droit et de l'Institut de botanique
- Poursuite de la rénovation de l'INSA
- Réalisation d'une maison des arts et des sciences, qui réunira le Planétarium et une salle d'exploration temporaire
- Regroupement et conservation des collections (musée zoologique, herbier, musée minéralogique, musée d'anatomie normale, moulages antiques, etc...)
- Création d'une maison de l'accueil international (400 chambres pour les étudiants étrangers de licence et master. Accueil et information des étudiants étrangers, ou français souhaitant étudier à l'étranger)
- Création d'une maison de l'étudiant (services aux étudiants, vie culturelle et associative)
- Rénovation et extension du centre sportif
- Déploiement d'un campus vert (amélioration des espaces publics sur le campus central, développement des modes de déplacement doux)
- Rénovation de la Cité Appell (logements étudiants)
- Création d'une maison des personnels (rénovation du bâtiment qui abrite le service de l'action sociale, création d'un espace petite enfance)
- Localisation de la Présidence de l'Université sur le campus historique

Contact presse :
Muriel Aubeneau
Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27
aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr

Futurs étudiants : les rendez-vous

L'Université de Strasbourg propose à ses futurs étudiants, en février et mars, deux rendez-vous incontournables : les journées des universités et des formations post-bac et les journées portes ouvertes. Elle vient, en outre, de publier sa toute nouvelle brochure sur son offre de formation pluridisciplinaire.

Les Journées des universités et des formations post-bac à Strasbourg, les 5 et 6 février

Cette année, les Journées des universités et des formations post bac coïncident avec les festivités d'inauguration de l'Université de Strasbourg. Les futurs étudiants peuvent y retrouver l'ensemble des formations post-bac de l'Académie, dialoguer avec des représentants des formations qui les intéressent, préparer leur vie d'étudiant (mutuelle, banque, logement, etc.), découvrir comment partir étudier à l'étranger...

Pour en savoir plus : www.ju-strasbourg.org

Les journées Portes ouvertes sur les campus de l'Université de Strasbourg, le 14 mars

L'Université de Strasbourg participe cette année encore à l'opération « Journées portes ouvertes des universités d'Alsace. »

Les campus de Strasbourg, Schiltigheim-Cronenbourg, Illkirch, Haguenau et Sélestat accueilleront le public à partir de 9h.

Cette manifestation est l'occasion pour les futurs étudiants de découvrir les campus, les lieux d'enseignement et de vie étudiante, de se renseigner sur les différentes filières de formation et de rencontrer des étudiants et des professeurs.

Le samedi 14 février, c'est l'Université de Haute-Alsace qui ouvrira ses portes.

Pour en savoir plus : www.campusalsacejpo.fr

La brochure « Étudier à l'Université de Strasbourg »

L'Université de Strasbourg vient de publier sa première brochure sur son offre de formation. Celle-ci présente l'ensemble des cursus par grands secteurs de formation : arts, lettres, langues ; droit, économie, gestion ; sciences humaines et sociales ; sciences, technologies, santé. Elle permet de guider l'étudiant dans la construction de son parcours, l'organisation de ses études, la préparation de son insertion professionnelle. Elle offre un panorama des diplômes nationaux.

Contact presse :
Muriel Aubeneau
Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27
aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr

Le site internet de l'Université de Strasbourg est en ligne

Depuis le 4 février, le site internet de l'Université de Strasbourg est en ligne à l'adresse unistra.fr

Ce site constitue un point d'entrée unique pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les personnels administratifs, mais également les publics extérieurs à la sphère universitaire (lycéens, futurs étudiants, personnes en situation de reprise d'études, entreprises, journalistes, etc...)

Le site unistra.fr se construit au même rythme que l'Université dont il se veut le reflet. Il s'agit d'une évolution progressive, qui s'inscrit sur le long terme. Les rubriques qui le composent seront donc amenées à s'étoffer avec le temps ; il offrira progressivement de nouvelles fonctionnalités aux internautes.

Ce site a été intégralement développé en interne avec les ressources humaines et matérielles de l'Université. Il s'agit d'un choix politique fort, dicté par un double impératif d'indépendance et d'efficacité. On notera d'ailleurs que le site unistra.fr s'appuie intégralement sur des logiciels libres (Linux, Apache, PHP, MySQL, Typo3).

Contact presse :
Muriel Aubeneau
Tél. : +33 (0)3 90 24 16 27
aubeneau@unistra.fr

www.unistra.fr

Soutenir l'université aujourd'hui, fonder la société de demain

La Fondation de l'Université de Strasbourg se structure !

La Fondation de l'Université de Strasbourg a l'ambition d'être un outil de promotion et d'accélération du développement de l'Université de Strasbourg, garant de son excellence, de sa créativité et de sa pluridisciplinarité.

Ses objectifs sont :

- **Asseoir l'autonomie** de l'Université et contribuer à la mise en œuvre de sa politique en soutenant ses projets et ses composantes.
- **Accroître l'attractivité** de l'Université en contribuant au développement de programmes d'enseignement et de recherche innovants.
- **Améliorer l'accessibilité** des formations et l'accueil des étudiants, des enseignants et des chercheurs.
- **Renforcer le rayonnement** de l'Université grâce à sa communauté pédagogique et scientifique.

La fondation constitue **un lien privilégié** avec le monde économique et professionnel, la société civile et les partenaires institutionnels, en particulier les collectivités territoriales.

Issue d'une forte volonté commune des trois anciennes universités de Strasbourg (universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman), cette nouvelle fondation est aujourd'hui la troisième fondation partenariale créée en France par une université selon la nouvelle loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU).

Consciente de son rôle et de la transparence de son action, la Fondation partenariale sera administrée par un conseil d'administration composé de deux tiers au plus de membres fondateurs (Université de Strasbourg) et de représentants du personnel, et pour un tiers au moins de personnalités qualifiées. Ce conseil d'administration sera **présidé par Régis Bello**, ancien PDG du groupe De Dietrich et administrateur de plusieurs entreprises, suite à sa nomination au conseil d'administration de l'Université de Strasbourg le 13 janvier 2009. Le premier conseil d'administration de la Fondation réunira les représentants du fondateur début mars 2009 et aura pour objectif, entre autres, de nommer les personnalités qualifiées et le directeur.

Contact :

Fondation Université de Strasbourg
8 allée Gaspard Monge
BP 70028
F-67083 Strasbourg Cedex
France
Tél. : +33 (0)3 90 24 13 10
Fax : +33 (0)3 90 24 12 80
fondation@unistra.fr

<http://fondation.unistra.fr>



L'université unique : un enjeu pour le développement de Strasbourg et de son agglomération

Par son potentiel humain, intellectuel et scientifique, l'Université de Strasbourg, créée le 1er janvier 2009, est à la mesure des défis actuels, et par sa capacité à innover, elle comptera au nombre des quelques pôles majeurs de la vie universitaire européenne. Internationale par vocation, européenne par tradition et par conviction, elle présente un véritable enjeu pour le développement et le rayonnement de Strasbourg, et de son agglomération.

L'enseignement supérieur et la recherche figurent en effet au tout premier rang des atouts de l'agglomération strasbourgeoise. Tous deux sont vecteurs de développement économique et de jeunesse, sont facteurs d'animation de la vie urbaine et culturelle, et enfin, sont supports puissants de notoriété et d'attractivité.

La dynamique impulsée en l'occurrence s'appuie très largement sur le consensus trouvé entre les collectivités alsaciennes – Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Communauté urbaine de Strasbourg. Elles sont parvenues à se mobiliser et à conjuguer leurs moyens à l'occasion des dispositifs contractuels (Contrat de plan puis Contrat de projets Etat-Région, Contrats Triennaux, Strasbourg capitale européenne).

Les actions mises en œuvre au cours de la dernière décennie ont porté, pour l'essentiel, sur les constructions universitaires et scientifiques, l'organisation spatiale des campus, la promotion de la vie étudiante, l'accueil d'institutions internationales prestigieuses, le soutien aux colloques et le développement des pôles de compétences en matière de sciences de la vie, de la chimie et des matériaux. L'ensemble de ces initiatives et leur complémentarité ont contribué à renforcer l'attractivité du site universitaire et scientifique strasbourgeois.

Les stratégies actuelles prolongent pour une large part ces actions structurantes, tout en accentuant l'effort à l'égard de l'aménagement et de l'insertion urbaine des campus et des services à l'étudiant. Ces projets revêtent une importance fondamentale pour l'intégration de l'université dans la ville et le développement d'une véritable qualité de vie. A cet égard, il convient de souligner le rôle précurseur de la Communauté urbaine de Strasbourg et du Pôle universitaire européen : carte culture, AGORA, guide Ulysse, fiches pratiques de présentation du site diffusées à l'étranger...

Au-delà d'une réelle continuité, des perspectives et des défis nouveaux émergent. La construction par la CUS sur le site de l'Hôpital civil d'un ensemble immobilier dédié au Pôle d'administration publique de Strasbourg (PAPS) et au Pôle de compétence en propriété intellectuelle (PCPI) vise à ériger Strasbourg en pôle de référence à visibilité européenne respectivement en administration publique et dans le domaine de la propriété intellectuelle.

En matière d'innovation, la CUS est un partenaire actif des Pôles de compétitivité « Innovations thérapeutiques » et « Véhicule du futur » et, dans la moindre mesure, du Pôle « Fibres Grand Est ». Elle développe et anime le Parc d'Innovation d'Illkirch au sein duquel une nouvelle tranche du Bioparc est prévue.

Les sciences de l'homme et de la société bénéficient du soutien de la CUS par le biais de la Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme-Alsace (MISHA) et du Contrat de projets.

Pour toutes ces raisons, la CUS se réjouit de pouvoir désormais accompagner l'Université de Strasbourg, notamment dans le cadre de l'opération campus lancée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est en synergie avec la communauté universitaire et scientifique que Strasbourg s'imposera en campus d'excellence à forte visibilité européenne.

Contact presse :
Delphine Sivignon
Attachée de presse
Ville et Communauté urbaine de Strasbourg
Ligne directe : 03 88 43 61 94
Mobile : 06 73 96 39 50
delphine.sivignon@cus-strasbourg.net

Le soutien du Conseil Général du Bas-Rhin à l'enseignement supérieur et à la recherche

Contexte

Le soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur et l'accompagnement du tissu économique vers l'innovation constituent des enjeux majeurs pour l'avenir du Bas-Rhin. Aux côtés des autres collectivités, le Conseil Général participe, depuis le début des années 90, à l'effort public en ce sens.

Si la qualité des établissements d'enseignement supérieur et des équipes de recherche (environ 50.000 étudiants, 5.000 chercheurs dans plus de 200 laboratoires...) sont un des atouts du territoire bas-rhinois (3^{ème} pôle scientifique français, 1^{ère} région française au regard du nombre de publications par habitant, 2^{ème} région pour le nombre de thèses par habitant...), la concurrence nationale, européenne et mondiale peut rapidement remettre en cause les positions établies. La mobilité étudiante croissante (encore renforcée par l'harmonisation européenne des cursus, réforme dite « L-M-D »), le renouvellement des générations d'enseignants-chercheurs, la concentration des moyens sur les pôles d'excellence reconnus à l'échelle européenne, les évolutions institutionnelles et la densité de l'environnement proche (celui du Rhin supérieur) représentent autant d'enjeux et d'opportunités décisives à moyen terme.

Stratégie d'intervention du CG

Les réflexions conduites en 2003-2004 dans le cadre de la démarche « des Hommes et des Territoires » ont permis de préciser les orientations de l'intervention du Conseil Général :

- le soutien aux pôles d'excellence
- le rapprochement avec l'économie locale
- le développement des territoires
- l'émergence de projets partenariaux initiés dans le champ des compétences départementales (prévention sanitaire, insertion, environnement...).

Les soutiens accordés

Sur ces bases, le soutien départemental (environ 7 M€ / an) s'inscrit essentiellement dans le cadre de contractualisations pluriannuelles (Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 et Contrat Triennal « Strasbourg Capitale Européenne ») ; environ 90 % des financements alloués sont des subventions d'investissement (en particulier l'engagement de 32 M€ pris dans le cadre du CPER 2007-2013).

Ainsi, le Conseil Général contribue notamment à l'extension de l'IUT de Haguenau, à la reconstruction de l'IUFM à Strasbourg (sous maîtrise d'ouvrage départementale), aux constructions de la faculté de chirurgie dentaire, du Collège Doctoral Européen, de la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace, aux projets de Pôle Européen sur la Propriété Intellectuelle, de Pôle d'Administration Publique de Strasbourg et de Centre de Biologie Intégrative, à l'aménagement du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) de Sélestat, à la restructuration de la BNUS, à l'équipement de laboratoires en

sciences de la vie ou en chimie... A noter en particulier l'implication du Conseil Général et de l'ADIRA dans la conduite du projet « Portes de l'Innovation », inscrit au CPER (maîtrise d'ouvrage Conseil Général), qui vise à accroître la valorisation de la recherche publique et les transferts de technologies en fédérant les partenaires locaux de la « chaîne de l'innovation ».

Hors des grands contrats, le Conseil Général du Bas-Rhin participe également à l'équipement de l'IRCAD, à la mise en œuvre de l'Université numérique en Région Alsace, à l'amélioration du logement étudiant, au développement du Cancéropôle du Grand Est ou des pôles de compétitivité...

Membre du Pôle Universitaire Européen de Strasbourg, GIP qui réunissait les 3 universités strasbourgeoises et les collectivités locales (CUS, Région et Conseil Général) et dont les missions seront reprises par l'UdS, le soutien départemental annuel (environ 100.000 €) portait plus particulièrement sur l'accueil des étudiants (notamment celui des étudiants handicapés), le rayonnement international du site universitaire strasbourgeois et l'aménagement des campus. Le principe d'un soutien départemental constant en 2009 à la poursuite de ces actions (vraisemblablement dans le cadre de la Fondation partenariale) a été validé, les modalités de cette participation devant être renouvelée dans le cadre global d'une coopération renouvelée entre l'Université et les collectivités locales sur la base d'échanges à venir.

Par ailleurs, une enveloppe de 111.000 € est prévue au Budget Primitif 2009 au titre de la mise en œuvre de manifestations et opérations menées par l'Université.

En terme de soutien à l'investissement, dans le cadre du Plan Campus (pour lequel la candidature de l'UdS a été retenue et bénéficiera de manière privilégiée de fonds de l'Etat pour la restructuration de bâtiments universitaires ou la création de nouveaux établissements ou formations) les collectivités locales, rappelant la mobilisation de plus de 150 M€ en faveur du développement du campus universitaire via le CPER 2009/2013 et les propositions au titre du Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2009/2011, se sont engagées à contribuer au moins à hauteur de ce montant sur la période 2010 à 2015.

Enfin, des projets partenariaux associent des acteurs de la recherche et des services du Conseil Général du Bas-Rhin : ainsi, une collaboration se développe dans le domaine des « conduites à risque des adolescents », des relations existent entre la Direction de l'environnement et l'ENGEES ou entre l'ex-ULP, le CNRS et le Vaisseau ; d'autres partenariats sont envisagés dans les domaines de l'archéologie, de l'économie, de la formation...



La Région Alsace et l'Université de Strasbourg

Au moment où elle a fait le choix résolu de se tourner vers l'innovation et l'économie de la connaissance, la Région Alsace salue la création de l'Université de Strasbourg, qui rejillira sur tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Alsace, comme sur le développement du territoire et de ses entreprises et sur l'attractivité européenne et internationale de la région.

Dans le cadre de l'autonomie acquise, à cette occasion, par l'Université de Strasbourg, la Région Alsace est prête, comme elle l'a fait dans le passé avec d'autres partenaires comme l'INSA de Strasbourg ou le CNRS, à s'engager sur la voie d'un contrat d'objectifs pluriannuel, en complément des engagements pris par l'Etat et en regard des priorités régionales. Elle souhaite la création sans délai d'un PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Alsace associant largement les partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche dans une perspective d'attractivité internationale et de dynamisme régional.

Soutien financier de la Région Alsace à l'Université de Strasbourg : plus de 120 M€ en 15 ans

Un bilan sur les quinze dernières années montre que ce sont plus de 120 M€ que la Région Alsace a consacré aux projets portés par les établissements qui refondent l'Université de Strasbourg, qu'il s'agisse de la construction de locaux d'enseignement et de recherche, d'équipement de laboratoires, du développement de programmes de recherche par l'accueil de jeunes chercheurs, du soutien à la structuration des pôles de compétences, ou de la valorisation de la recherche auprès des entreprises régionales, sans oublier les aides au logement des étudiants et à leur mobilité internationale.

De nombreux investissements

Rappelons quelques investissements auxquels la Région Alsace a grandement contribué dans cette période :

- Pôle API, accueillant deux écoles d'ingénieurs sur le Parc d'Innovation d'Illkirch, et équipements de laboratoires contribuant au succès du Pôle de compétitivité Alsace Biovalley,
- Ecole de Chimie, Polymères et Matériaux, et plus généralement le développement du Pôle Matériaux et Nanosciences sur le site de Cronenbourg, comme dernièrement la construction de l'Institut Charles Sadron,
- Pôle Européen de Gestion et d'Economie,
- Institut de Science et Ingénierie Supramoléculaires,
- Collège Doctoral Européen,
- Maison Inter-universitaire des Sciences de l'Homme – Alsace,
- Instituts Universitaires de Technologie,
- Institut Universitaire de Formation des Maîtres,
- etc.

Ces investissements ont été réalisés, pour partie, dans un cadre contractuel : programme U2000, Contrats de Plan Etat-Région successifs, Contrat Triennal de Strasbourg. D'autres l'ont été à la seule initiative locale et, dans tous les cas, en entente et en co-financement avec les autres collectivités : Communauté Urbaine de Strasbourg, Conseil Général du Bas-Rhin.

Des aides en équipement et en fonctionnement

Avec l'appui des autres collectivités, la Région Alsace a proposé des aides importantes, en équipements et en fonctionnement, pour renforcer l'attractivité de l'Université de Strasbourg : accompagnement des recrutements d'excellence réalisés par l'Etat, qu'il s'agisse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ou des organismes nationaux de recherche, attribution de bourses d'attractivité au Collège Doctoral Européen, et création des « chaires Gutenberg ».

En matière de fonctionnement, la Région Alsace intervient très fortement au bénéfice des Ecoles Doctorales de l'Université de Strasbourg et des laboratoires, en soutien à l'emploi de jeunes chercheurs : actuellement plus de 2 M€ sont consacrés chaque année à ce soutien, qu'il s'agisse de bourses de recherche ou de bourses de valorisation contribuant au transfert industriel. Rappelons également que plus de 12 M€ ont déjà été octroyés par la Région Alsace, dans le cadre du dispositif Boussole, pour encourager la mobilité des étudiants strasbourgeois à l'étranger.

D'autres initiatives, très structurantes et en prise directe sur le développement régional, ont été prises ces dernières années et fortement soutenues par la Région Alsace, au bénéfice des projets portés par l'Université de Strasbourg. Mentionnons particulièrement le réseau Conectus Alsace qui fédère les actions de valorisation et conduit une opération remarquable de détection et maturation de projets innovants, l'association Alsace Tech des Ecoles d'ingénieurs alsaciennes et de l'Ecole de Management de Strasbourg, qui permet de donner une visibilité renouvelée à l'action de ces écoles, écoles dont la Région Alsace souhaite un fort développement, et enfin l'incubateur d'entreprises SEMIA, présidé par la Région Alsace, au cœur du dispositif régional d'innovation.

Des projets structurants dans le cadre du Contrat de Projets 2007-2013

Le Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 confirme le soutien régional aux projets portés par l'Université de Strasbourg : le Centre de Biologie Intégrative (CBI), l'Hôtel de plates-formes du Pôle Alsace Biovalley et les Portes de l'Innovation seront réalisés à Illkirch, le Pôle d'Administration Publique et le Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle le seront à Strasbourg. En matière d'équipements de laboratoires, la Région Alsace, engagée pour environ 15 M€ dans le Contrat de Projet a d'ores et déjà mis en place plus de 7 M€ de crédits. Des équipements sont acquis ou en cours d'acquisition : appareil de cryo-microscopie électronique au CBI, équipements IRM pour l'opération Imagerie et Robotique Médicale et Chirurgicale, installation d'une plate-forme de microscopie électronique à Cronembourg.

Tous ces engagements, et d'autres, auprès de l'Université de Strasbourg ont été rappelés récemment à l'occasion de l'annonce de « l'Opération Campus » par le Gouvernement. La Région Alsace, avec les autres collectivités, mobilise en effet déjà plus de 150 M€ pour le développement du site universitaire strasbourgeois, dans le cadre du Contrat de Projets actuel et dans les propositions qu'elles ont transmises à l'Etat pour le futur Contrat Triennal de Strasbourg 2009-2011. Par ailleurs, les opérations figurant au dossier déposé par l'Université de Strasbourg et présentant un intérêt local particulier (développement des écoles d'ingénieurs, Centre de recherche en Biomédecine de Strasbourg, CRITT Matériaux,...) seront soutenues par les collectivités dans les années à venir pour un montant, lui-aussi estimé à 150 M€. A ces contributions directes, il convient d'ajouter des engagements déjà pris en vue de renforcer l'attractivité du site en matière de transport, de culture et d'aménagements urbains, qui accompagneront la mise en œuvre de « l'Opération Campus ».

* * *

Contact presse : Gaëlle TORTIL : 03 88 15 69 84 – Port. : 06 78 79 93 36
gaelle.tortil@region-alsace.eu